Motion votée par le département d'histoire le 1er juillet 2020 :

« Réunis en Assemblée générale, les membres du département d'histoire déclarent ne plus vouloir prendre de groupes de TD ou de CM en heures complémentaires destinées à pallier la pénurie de postes statutaires à l'université.

De même, nous refusons aussi le recours systématique à des solutions reposant sur des contrats précaires.

Nous demandons que ces heures excédant les services statutaires soient intégralement compensées par des créations de postes de titulaires. »